Monsieur le président,

Mesdames messieurs les parlementaires,

Chers collègues,

Chers concitoyens,

C’est avec énormément de fierté, mais aussi – et surtout - un sens des responsabilités important que je prends la parole aujourd’hui devant vous au nom de l’ensemble du gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles afin de vous présenter notre feuille de route ambitieuse pour les cinq années à venir.

Vous l’avez reçue et parcourue en détail, et vous avez certainement de nombreuses questions. Mais avant de laisser place au débat lors d’une prochaine séance de ce parlement, laissez-moi vous emmener dans ce texte de déclaration de politique communautaire qui sera notre fil rouge des années à venir.

« Avoir le courage de changer pour que l’avenir s’éclaire », ce titre vous a peut-être fait sourire, voir rire jaune pour les plus acerbes. Pourtant, bien plus que l’addition des slogans respectifs des partis de la majorité durant cette campagne, le titre de notre déclaration de politique communautaire résume parfaitement notre état d’esprit, notre volonté de former une équipe soudée et l’ambition que nous portons pour la Fédération Wallonie-Bruxelles – pour les Bruxelloises et les Bruxellois / pour les Wallons et les Wallonnes.

**Le citoyen au cœur de nos politiques**

Avant de présenter plus avant les grandes lignes de cette déclaration de politique communautaire, laissez-moi prendre un peu de recul…

Vous le savez, je viens de la société civile, et je ne suis pas la seule au sein du Gouvernement et du Parlement de la Fédération. Alors je vous invite à prendre quelques secondes, et à penser à nos concitoyens. Pas uniquement pour la forme, ou pour la bienséance, mais parce que fondamentalement, tant vous, chers parlementaires, que nous chers membres du gouvernement, sommes ici dépositaires d’un mandat que les électeurs nous ont confié.

Nous sommes là pour mettre en œuvre des réformes, certes ambitieuses et disruptives, mais surtout pensées et alimentées par une réelle volonté d’améliorer le quotidien de chacune et chacun. Ces réformes nous les travaillerons et les préparerons en concertation avec les acteurs concernés afin de nous assurer qu’elles répondent réellement aux enjeux et aux besoins de la population de Wallonie et de Bruxelles. Cette concertation sera en effet au cœur de l’action de notre Gouvernement. Il est pour moi essentiel de pouvoir « faire avec » ; faire avec les corps intermédiaires, les associations, les acteurs de terrain, les administrations, les bénévoles… Toutes celles et tous ceux qui font aujourd’hui la richesse et la force de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Notre institution contribue à l’unité des francophones de Belgique, qu’ils résident en Wallonie ou à Bruxelles. Le Gouvernement s’inscrira dès lors dans une réelle volonté de redynamiser et renforcer ce lien nécessaire grâce à une coopération plus efficace avec les entités fédérées que sont Bruxelles et la Wallonie. La forte représentation de Bruxelles au sein du Gouvernement, le fait que plusieurs ministres endossent des responsabilités tant en Région wallonne que à la Fédération Wallonie Bruxelles et la volonté que nous avons de collaborer permettront une meilleure articulation avec les autres gouvernements et favoriseront une action politique plus intégrée entre les différents niveaux de pouvoir. « Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».

**La petite enfance une priorité**

Chères collègues, chers collègues,

La Fédération Wallonie-Bruxelles accompagne les francophones dans leur quotidien dès la naissance. La socialisation des enfants en bas âge participe à leur développement. Un accès à un milieu d’accueil de qualité peut gommer une partie des inégalités et briser le cercle vicieux de la pauvreté. Les 1000 premiers jours de l’enfant ont un impact décisif sur son développement, entre autres en terme de santé mentale…. Le Gouvernement veillera dès lors à créer les conditions permettant aux enfants de s’épanouir, aux parents de mieux concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle et à chacun de se déployer dans une société durable et solidaire. Le soutien à la parentalité, la lutte contre la précarité infantile, l’aide à la jeunesse et aux jeunes enfants seront des sujets traités de manière conjointe, favorisant ainsi une vision à long terme de l'évolution des jeunes générations. Cela permettra de concevoir des politiques et des programmes plus transversaux, contribuant ainsi à la construction d'une société plus équilibrée et résiliente. Par ailleurs les métiers liés à la petite enfance, et particulièrement celui de puéricultrice étant un métier en pénurie, ils feront l’objet d’une attention particulière du Gouvernement. Ce dernier mènera une grande campagne de communication et fera la promotion des métiers, qui permettent aux professions liés à la petite enfance au sens large.

**L’enseignement la mère de toutes les politiques**

Après la crèche, vient évidemment l’enseignement, la mère de toutes les politiques… Si nous voulons que demain, les jeunes soient des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires (CRACS), capables de faire face aux défis de la transition, formés et en capacité à trouver un emploi, désireux de s’engager pour un avenir meilleur et pour le bien commun, etc., c’est dès aujourd’hui que nous devons renforcer notre enseignement. La majeure partie du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles est consacrée à l’enseignement. Le rôle du Gouvernement est de créer les conditions pour une amélioration continue de notre système scolaire, non seulement du point de vue des résultats mais également en terme de bien-être des élèves comme des équipes pédagogiques. Notre système scolaire est- marqué par des écarts de performance, des inégalités, une perte de sens et trop souvent un mal être des acteurs de l’éducation. C’est sur ces enjeux que le Gouvernement entend travailler pour soutenir l’acquisition de compétences du 21ème siècle pour chaque élève.

Je paraphrase l’introduction de la DPC, me direz-vous. Je l’assume tant ce texte résume parfaitement nos ambitions.

Depuis le lancement du Pacte pour une Enseignement d’excellence en 2015 force est de constater que notre société a évolué. La crise sanitaire est passée par là, de nouvelles formes d’apprentissage se sont développées, les technologies numériques et l’intelligence artificielle bouleversent les pratiques pédagogiques, le harcèlement scolaire, le décrochage scolaire et les enjeux de santé mentale ont pris une importance nouvelle. La confiance en notre système éducatif a été ébranlée, le rapport à l’école chamboulé, la question des apprentissages perturbée…. C’est pourquoi avec le gouvernement de la Fédération nous voulons donner un second souffle à ce pacte et le faire évoluer en un réel pacte de confiance pour un enseignement d’excellence. Le Gouvernement souhaite réinstaurer un climat de confiance envers les acteurs de l’enseignement, renforcer l’autonomie des directions et réduire fortement la charge administrative. C’est une priorité. Enfin, la dynamique participative du Pacte sera renforcée pour permettre de tenir compte davantage des réalités de terrain et revoir le cas échéant le rythme des réformes. Un point d’attention sera également accordé à la manière de communiquer les mesures et au temps nécessaire à une meilleure appropriation des changements par les équipes pédagogiques

Parmi les mesures phares pour cet enseignement d’excellence pointons quelques priorités :

Nous souhaitons favoriser la fréquentation scolaire dès le plus jeune âge et intégrer l’enfant et sa famille dans l’univers de l’école. Ce n’est pas un vain souhait… c’est une nécessité ! L’école doit être le lieu de l’égalité des chances et des opportunités. La réussite de l’élève s’appuie sur un trépied : parents, enseignant, enfant. Chacun doit s’impliquer dans le parcours vers la réussite de l’élève, sans se substituer pour autant à l’enseignant, ses savoirs et son autorité. Dans ce parcours, nous voulons défendre des valeurs telles que la curiosité, le sens des responsabilités, le goût des apprentissages, le respect de l’autre et de l’enseignant. La priorité doit être donnée aux apprentissages de base (savoir lire, écrire, compter).

Nous voulons également une école ouverte sur les enjeux de notre temps, en matière de langues, de citoyenneté, de transition climatique, de numérique, de culture… Le Gouvernement soutiendra en ce sens les acteurs associatifs partenaires de l’école sur ces thématiques.

L’ouverture de l’école vers le monde du travail est également importante pour le développement de nos régions. Nous voulons développer davantage la formation en alternance afin de permettre aux élèves d’apprendre un métier au plus près du terrain. Trop souvent la mécompréhension du sens des apprentissages et le peu de contact avec le monde du travail sont des freins à l’emploi et perdent certains de nos jeunes… L’enseignement qualifiant doit être un choix positif et éclairé, fondé sur une orientation basée sur les talents de chacun, la connaissance des métiers et la découverte du monde de l’entreprise.

Le Gouvernement fera également de la lutte contre la pénurie d’enseignants sa priorité politique. L’école, c’est d’abord un enseignant dans chaque classe devant ses élèves. J’ai conscience des craintes soulevées auprès des organisations syndicales par certaines mesures proposées dans la déclaration de politique communautaire. Notre volonté n’est bien évidemment pas - de fragiliser le secteur de l’enseignement ou de le déstabiliser. Bien au contraire, les mesures proposées visent à augmenter l’attractivité de ce métier – ô combien important - et sa capacité à répondre aux réalités de nos jeunes enseignants qui trop souvent quittent la profession rapidement faute de juste reconnaissance, de juste place. Nous voulons stabiliser plus tôt les nouveaux enseignants dans leur fonction. Nous voulons également renforcer la place des enseignants en fin de carrière dans des dispositifs de transmission, de transition, de mentorat.

Nous voulons également diminuer la charge administrative des équipes pédagogiques, valoriser l’ancienneté des enseignants de 2ème carrière. En rendant aux enseignants le respect qu’ils méritent. Je me permets de reciter précisément la Déclaration de politique communautaire afin d’ôter les doutes qui pourraient subsister : « il mettra en œuvre dès le début de la législature un plan d’action concertés avec les acteurs comprenant des mesures innovantes, des modifications des statuts et de l’organisation du système scolaire afin de renforcer l’attractivité du métier, d’améliorer les conditions de travail et de mobiliser l’ensemble des ressources enseignantes. » Ne nous méprenons donc pas, chers collègues, sur les réelles motivations de ces changements. L’école est notre priorité. Nous voulons la moderniser et la renforcer.

Fléau de notre société, notamment au travers des réseaux sociaux et de l’impunité régnant sur ces derniers, le Gouvernement entend aussi lutter contre le harcèlement pouvant entre autre mener au décrochage scolaire. Nous faisons évoluer et grandir notre jeunesse mais elle doit paradoxalement à la fois répondre au besoin de maitriser les outils numériques et au besoin d’apprendre la déconnexion et le droit au recul. Dans cette perspective le programme École Numérique sera poursuivi et amplifié en parfaite cohérence entre la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles avec l’objectif de rapprocher l’enseignement avec les attentes du marché du travail et de renforcer la citoyenneté numérique, mais aussi avec la manière dont les jeunes accèdent et traitent l’information aujourd’hui. Cependant le Gouvernement sensibilisera aussi à l’utilisation, en dehors du cadre pédagogique, des smartphones et à son encadrement au sein des établissements scolaires, en particulier jusqu’à la fin du tronc commun.

Nous assurerons également une égalité de traitement entre les élèves en assurant un financement par élève identique pour les élèves fréquentant l’enseignement organisé et ceux fréquentant l’enseignement subventionné, que celui-ci soit libre ou officiel, confessionnel ou non, réserve faite d’une différence objective concernant la propriété des bâtiments scolaires. Nous œuvrerons aussi à une fusion des différents réseaux de l’enseignement officiel.

En matière d’enseignement parmi d’autres priorités, permettez-moi de mettre également l’accent sur la question de l’enseignement spécialisé et des réalités de ces enfants en situation de handicap, ou avec des troubles de l’apprentissage. L’inclusion doit devenir la norme, et l’enseignement spécialisé doit être réservé pour les enfants présentant des troubles rendant impossibles leur scolarisation dans l’enseignement ordinaire. A cette fin, le Gouvernement entendra entre autres évaluer le dispositif des pôles territoriaux récemment mis en œuvre et accordera une attention toute particulière à la question du transport scolaire en collaboration avec la COCOF et la Wallonie.

**L’enseignement supérieur un défi à relever**

Le Gouvernement renforcera les liens entre l’enseignement secondaire et l’enseignement supérieur pour une transition plus fluide et pour permettre aux étudiants de s’inscrire dans un parcours de réussite. L’un des enjeux de la prochaine législature sera de repenser les trois dernières années de l’enseignement secondaire. Parallèlement à la revalorisation du qualifiant, il s’agira de mieux préparer à l’enseignement supérieur les élèves qui s’y destinent. Le taux d’échec en première année du supérieur aujourd’hui est beaucoup trop important. Nous ne pouvons pas laisser six jeunes sur dix vivre ces situations d’échec. Le Gouvernement s’engage donc en concertation avec le secteur à mettre en place une réforme afin de lutter contre l’allongement des études et le décrochage, d’offrir plus de clarté dans les critères de réussite et de mieux accompagner l’étudiant dans son parcours. Pour ce faire, en concertation avec le secteur, différentes pistes seront envisagées.

Il poursuivra son soutien aux universités et à la recherche scientifique. Il mettra fin au définancement structurel de l’enseignement supérieur en sortant du mécanisme de l’enveloppe fermée et proposera une réforme des rythmes académiques rendant possible une évolution des dispositifs pédagogiques lorsque les acteurs le souhaitent et une meilleure place pour la recherche.

Le Gouvernement soutiendra également les efforts de l’enseignement supérieur afin de faire de celui-ci un leader de la transition énergétique et environnementale. Il doit préparer les étudiants à jouer un rôle clé dans ces transformations et accélérer les changements nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, tout en respectant les processus démocratiques. La recherche est également un acteur clé pour apporter des solutions technologiques au service de l’efficacité et de la sobriété énergétique, comme pour comprendre les phénomènes sociaux liés à l’indispensable adaptation de nos modes de vie.

**La jeunesse notre avenir**

La jeunesse représente l’avenir et la créativité. Elle porte en elle les germes du futur et détient les clés d’un monde en constante évolution. Le Gouvernement souhaite embrasser cette dynamique. Dès lors, le Gouvernement entend encourager et faciliter l’investissement des jeunes dans l’associatif, dans les mouvements et organisations de jeunesse ainsi que dans les activités extra scolaires. Il est conscient que la participation active à ces initiatives concoure à l’éducation formelle et informelle de futurs citoyens pleinement épanoui.

Le Gouvernement soutiendra le secteur associatif, créateur de liens unissant les gens. Les associations favorisent le dialogue intergénérationnel et la diversité des points de vue, créant ainsi une toile sociale riche. Notre territoire compte bon nombre d’associations, de bénévoles, de structures diverses… Je tiens, chers collègues, à saluer devant vous – et en votre nom – l’ensemble des personnes qui s’engagent quotidiennement, avec cœur et enthousiasme, pour les autres.

Par ailleurs, les chances de réussite et les parcours de chacun ne sont pas identiques. C’est pourquoi chaque enfant, chaque jeune doit être protégé, accompagné, éduqué avec bienveillance. Chacun doit être soutenu pour acquérir estime de soi, se socialiser, trouver des ressources et utiliser ses compétences pour pouvoir s’épanouir et se projeter dans un avenir avec confiance. C’est pourquoi l’enfance en danger et en difficulté sera une priorité du Gouvernement. L’engagement est formulé d’en accroître significativement les moyens budgétaires et d’en renforcer les transversalités. C’est pour cela que les compétences de l’enfance, de la jeunesse et de l’aide à la jeunesse ont été placées dans les mains d’une même ministre, et les collaborations transversales s’étendront avec le sport, la santé et l’enseignement.

Le Gouvernement aura par ailleurs, une attention particulière au bien-être des travailleurs des secteurs de l’aide à la jeunesse et à l’attractivité de ces métiers via notamment la révision du protocole d’encadrement, la formation, la supervision en regard des enseignements de l’étude scientifique relative à la complexité des prises en charge au sein du secteur de l’aide à la jeunesse, tenant compte par ailleurs qu’il faudra réaffirmer le principe de subsidiarité et le travail en intersectorialité.

**Une société apaisée**

Dans un contexte en perpétuel changement, et particulièrement au regard des évènements des dernières mois spécifiquement à Bruxelles, il n’est pas inutile de rappeler que la sécurité est la garante de l’effectivité des droits et libertés. A l’instar des autres niveaux de pouvoir, la Fédération Wallonie-Bruxelles exercera pleinement ses compétences lorsque celles-ci permettent de renforcer la cohésion sociale et la sécurité des citoyens. Les secteurs des Maisons de justice et la protection de la jeunesse réalisent des prises en charge individuelles qui permettent d’agir sur les premiers signes et de prévenir la récidive. Dans cette même ligne, le Gouvernement veillera à assurer une meilleure coordination entre le secteur de l’aide à la jeunesse, l’OCAM et les services de renseignement et de sécurité en matière de partage d’information.

**La culture comme enjeu démocratique**

Et précisément les enjeux de cohésion sociale et de démocratie ne peuvent s’envisager sans les questions de culture et d’accès à la culture. La Fédération Wallonie-Bruxelles compte de nombreuses institutions culturelles dynamiques et prestigieuses. Une multitude d’artistes, de producteurs, de techniciens, contribue, chaque jour, à générer des créations et une offre culturelle extrêmement dense. Le Gouvernement veut remettre le public au centre de l’action culturelle. Elle doit permettre à chacun, de façon autonome, d’appréhender le monde et de s’orienter. Terrain fertile pour l’acquisition d’habilités sociales, interculturelles et citoyennes, la culture doit entrer dans nos vies dès le plus jeune âge et nous accompagner tout au long de la vie. Elle permet de contribuer à la lutte contre les discriminations et à la cohésion sociale. Il s’agira d’investir dans l’éducation et l’accès aux arts, de soutenir le développement de la création et des activités culturelles, dans la continuité de l’action menée au niveau fédéral pour élaborer le nouveau statut des artistes, et de conforter mais aussi de développer de nouvelles sources de financement pour le secteur culturel, tout en préservant la liberté de l’art et des artistes.

Enfin, la Fédération Wallonie Bruxelles sera également le lien entre une francophonie forte qui veut se tourner avec confiance vers les autres cultures pour bâtir un monde où le dialogue et l’échange sont source d’enrichissement. Elle gardera au cœur nos engagements internationaux, et en particulier la convention internationale des droits de l’enfant qui reconnait l’égale valeur humaine à tous les enfants quel que soit leur contexte de vie ou leurs particularités ainsi que le droit universel et inaliénable à l’éducation pour chacun d’eux. Pour ne citer que quelques aspects, La Fédération Wallonie-Bruxelles soutiendra l’organisation d’événements sportifs à dimension internationale pour renforcer son attractivité, soutiendra la dimension internationale des opérateurs culturels ou encore la mobilité des étudiants et le rayonnement de la recherche.

Le Gouvernement soutiendra également le secteur médiatique, en pleine mutation. Le rôle des médias est essentiel dans une démocratie et la liberté de la presse est une liberté fondamentale inscrite dans la Constitution.

Pour stimuler leur vitalité, les synergies intégrées entre les médias de proximité et la RTBF seront encouragées. Dans un contexte de désinformation et de montée des extrêmes, le Gouvernement renforcera la formation aux médias de nos jeunes générations.

**La santé dans toutes les politiques un tournant fondamental**

La double casquette santé est pour notre paysage francophone une excellente nouvelle. Un ministre de la santé en moins ! Certains me diront sans doute que ce n’est pas suffisant, mais c’est néanmoins un signal politique fort.
Ceci étant dit, par ses compétences, la diversité de ses institutions, et l’ensemble de la population qu’elle touche, la Fédération Wallonie Bruxelles joue un rôle important pour répondre aux besoins de santé et de bien-être de la population. Tant sur le plan de la promotion de la santé que sur celui de la prévention et celui des soins dans les hôpitaux universitaires ou la recherche. Le gouvernement s’engage à faire de la santé une priorité et à passer l’ensemble de ses politiques au crible des impacts quelles peuvent avoir sur la santé… sans pour autant créer de structures lourdes et superflues, les récentes crise nous ont montré à quel point la santé est un bien précieux et qu’il faut la protéger. Renforcer la prévention et l’éducation à la santé sera une priorité de chacun des membres du gouvernement dans ses propres compétences.

**Une administration accessible, lisible et efficace**

Malgré des modifications multiples, le Code wallon de la fonction publique est devenu au fil du temps un cadre peu agile par rapport aux évolutions du monde du travail et aux aspirations des nouvelles générations. Des situations vécues comme injustes, notamment entre collègues au sein d’un même bureau, génèrent des tensions inutiles. Un nouveau cadre règlementaire modifiant et simplifiant les textes actuels sera créé. Il mettra sur un pied d’égalité l’ensemble des membres du personnel (notamment pour les évolutions de carrière, le régime disciplinaire, la rupture de la relation de travail, la mobilité et les régimes de congés en ce compris les congés de maladie) et s’appliquera pour l’avenir.

L’accent sera mis sur la simplification administrative au bénéfice de tous les usagers (citoyens, associatif, établissements scolaires, pouvoirs locaux…). C’est un véritable choc administratif que nous souhaitons réaliser durant cette législature.

La relation politico-administrative sera aussi repensée afin de mieux responsabiliser les administrations dans leur action et d’établir une relation de confiance entre le Ministre et ses services.

En complémentarité, le Gouvernement entend s’appuyer sur le numérique pour déployer toutes ses politiques. Pour ce faire, la dimension transversale du numérique sera un marqueur fort : chaque politique sera examinée sous l’angle de son impact en matière de digitalisation et le Gouvernement consacrera deux sessions spécifiques par an à sa stratégie numérique. Le Gouvernement plaidera pour instituer une concertation efficace et pérenne avec toutes les entités du pays

**L’incontournable question budgétaire.**

Je ne peux pas clôturer cette première déclaration face à vous sans parler de budget, pour ne pas paraitre pour de simples doux rêveurs.

La nouvelle majorité gouvernementale de la Fédération Wallonie-Bruxelles s’engage à mener une politique budgétaire rigoureuse et proactive. Notre objectif est d’assurer les missions communautaires et l’émancipation de nos citoyens, tout en assurant une gestion financière responsable.

Comme annoncé au moment de l’accord, le Gouvernement s’engage à respecter les objectifs budgétaires qui lui incomberont dans le cadre des accords intra-belges et dans le respect des nouvelles règles budgétaires européennes. En outre, le Gouvernement devra permettre d’assurer un niveau de déficit tenable sur du long terme, sans ainsi compromettre la viabilité politique de l’institution. Dans ce cadre, des étapes intermédiaires et une solidarité entre les institutions francophones seront indispensables pour éviter que le rythme et l’ampleur de l’effort à consentir soient déraisonnables. A défaut, la trajectoire s’apparentait à un véritable couperet d’austérité. Pour ce faire, le Gouvernement de la FWB, conjointement avec le Gouvernement de la Région Wallonne, veillera à l’intégration d’une règle de responsabilisation budgétaire dans le cadre d’un corpus légal et réglementaire commun qui sera une des priorités de la rentrée parlementaire.

Enfin, je terminerai en vous rappelant que ma volonté en tant que ministre-présidente est d’être et de rester accessible et à l’écoute. Je ferai personnellement, et mon gouvernement aussi, de la concertation une clef fondamentale du déploiement des nouvelles politiques et des réformes que nous entendons mener. C’est ensemble, avec les secteurs, avec les acteurs économiques, avec les acteurs associatifs que nous avons l’obligation de procéder à toutes les réformes nécessaires et d’obtenir rapidement des résultats. Avec ambition, conviction et efficacité.

Je vous remercie

.